
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 15 mars 2006 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de Ville**

PRÉSENCES :

Monsieur Gérald Tremblay, maire
M. Frank Zampino, président du comité exécutif
Mme Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Beaudoin, membre du comité exécutif
M. Sammy Forcillo, membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, membre du comité exécutif
M. Benoit Labonté, membre du comité exécutif
M. André Lavallée, membre du comité exécutif
Monsieur Marcel G Tremblay, membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Claude Dauphin, vice-président du comité exécutif
M. Alan Desousa, membre du comité exécutif
M. Cosmo Maciocia, membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Robert Abdallah, directeur général
Mme Colette Fraser, greffière adjointe par intérim

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE06 0319

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 15 mars 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.01

CE06 0320

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 30 mars 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.02 1062904006

CE06 0352

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer MM. Frank Zampino, Bertrand A. Ward et Sammy Forcillo à titre de membres du Comité de vérification de la Ville de Montréal, et ce, pour la durée de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.11 1063842005

CE06 0353

Il est

RÉSOLU :

1- de nommer les personnes suivantes, à compter du 15 mars 2006, administrateurs de la Société de développement de Montréal, pour un mandat d'une durée de 2 ans :

- monsieur Serge Leclerc;
- madame Marianna Simeone;
- monsieur Gerard Henry;

2- de reconduire, à compter du 15 mars 2006, pour un mandat de 2 ans, monsieur Herb Lukofsky;

3- de nommer, à compter du 15 mars 2006, pour une période de 2 ans, monsieur Serge Leclerc, président du conseil d'administration de la Société de développement de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.13 1061362002

CE06 0354

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des finances à rétablir en date du 1^{er} janvier 2002 le statut « exempt de taxes » à la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (S.P.C.A.) ainsi qu'à modifier ses comptes de taxes.

Adopté à l'unanimité.

30.14 1063839006

CE06 0355

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture, comme rue, des lots 3 413 258, 3 413 260, 3 413 261, 3 637 503 et 3 637 504 situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 50^e avenue », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1050553023
